Typothèque Eracom

Charte d'utilisation v. 2.0

La présente charte définit les droits et les obligations des utilisateur.trice.s de la typothèque de l'Ecole Romande d'Arts et Communication (Eracom). Elle s'applique à tous.tes les utilisateur.trice.s.

Définitions

- → Par la mention typothèque de l'Eracom, on entend toutes les fontes mises à disposition des utilisateur.trice.s. par l'Eracom.
- → Une fonte est définie comme un ensemble de glyphes représentant les caractères d'un alphabet contenu dans un fichier digital (OTF, PS, TTF, WOFF, WOFF2, EOT, SVG, etc.). Elle a à la fois un statut de design (œuvre) et de logiciel (programme informatique). À ce titre, les fontes sont protégées simultanément par le droit d'auteur et et le droit des logiciels.
- → Par utilisateur.trice, on entend tous les membres du personnel administratif et technique, les membres du corps enseignant, les étudiant.e.s de l'école ainsi que toute personne à qui la Direction de l'Ecole accorde un accès à la typothèque de l'Eracom.

Droits et Obligations

- → Chaque utilisateur.trice a le droit d'utiliser les fontes de la typothèque. Toutefois, ce droit est limité exclusivement aux projets réalisés dans le cadre académique et n'inclut donc en aucun cas des projets personnels ou des mandats externes à l'école.
- → Le stockage des fontes sur des serveurs partagés tels que les serveurs de l'école, Teams, OneDrive, Dropbox, GoogleDrive, etc. est interdit.
- → La diffusion des fontes est interdite, même au sein de l'école : par exemple se transmettre des fontes entre élèves ou collègues via courriel, messagerie instantanée, airdrop, wetransfer, etc.
- → La modification des fontes est interdite : par exemple renommer une fonte, modifier ses tracés, son character-set, ses fonctionnalités opentype, son code, ou la convertir dans un autre format.
- → La copie des fontes est interdite: par exemple copier/coller des tracés ou une quelconque partie du logiciel.
- → La supression de toutes les fontes de la Typothèque par l'utilisateur.trice à la fin ou en cas d'interuption de son cursus est obligatoire.

Violation

Une violation des principes énoncés plus haut peut entraîner le retrait de l'accès aux ressources. En outre, les abus seront dénoncés aux autorités académiques et/ou administratives compétentes en vue de sanctions disciplinaires. Sont réservés le remboursement des frais résultant de l'utilisation abusive et de son identification ainsi que d'éventuelles poursuites judiciaires.

Ressources

Pour toute question relative à la typothèque ou à son accès, les utilisateurs.trices peuvent consulter la page www.typo.eracom.ch et écrire à typo.eracom@eduvaud.ch.

Engagement

Par sa signature, l'utilisateur.trice s'engage d'une part à respecter le contenu de cette charte (signature 1) et d'autre part à supprimer tous les fichiers de fontes au moment de la fin ou de l'interuption de son cursus (signature 2).

Nom.s Prénom.s : Classe :

Classe: Date:

Signature 1:

Date:

Signature 2:

Nom.s Prénom.s:



